

Relevé de décisions : installation du CDD PMQ le 06/11/08 à Caussade (CLAIC)

Présents :

MM. ANDURAND Fabienne, BONCOMPAIN Jean, CASSAN Gérard, CAVAILLÉ Claude, CAYROU René, CAZES Georges, CHABOY René, CHALMEL Paul, DE VESINS Claude, DEJEAN Michel, ESPINOSA Georges, ESPINOSA Arlette, ETINEAU Claire, FAU Alain, FERTÉ Denis, FRANCES Hubert, FRAYSSE Alain, GONZALEZ Luis, GUERRAR Sandrine, LACASSAGNE Jean-Claude, LAURENS Jean-Jacques, LINAS Robert, MORAN Norbert, MOYEN Pierrette, PAGES Philippe, PETIOT Christian, POUSSOU Etienne, RUPH Christian, SEVEGNES Jean-Pierre, THIERCELIN Gérard, TYACK Christophe, VILLENEUVE Hubert.

Excusés :

MM. BENAC Daniel, BONNET Martine, BOSSUYT Evelyne, GERNEZ Christophe, GERNEZ Paule, LOISEAU Martine, MERCADIER Christian, MERIC Dominique, PREVOT Guy, ROUET Annie, SEIBEL Claude, LAURENS Jean-Jacques

1. Installation du CDD

Constitution des 3 commissions thématiques: ci-joint tableau des membres du CDD (coordonnées actualisés) avec une colonne supplémentaire « Commissions » indiquant l'inscription à une ou 2 commissions mentionnée en séance du 06/11/08 par les personnes présentes. Il est évident que les personnes non présentes le 06/11/08 peuvent rapidement s'inscrire à ces 3 commissions en envoyant un courriel au SM PMQ ;

2. Installation de la commission d'animation

Cette commission (ou « équipe d'animation ») est composée **des 9 « animateurs-rapporteurs-polyvalents »**, désignés au sein des 3 commissions précédemment évoquées (en gras dans le tableau ci-dessous).

- De fait, la commission d'animation est entièrement intégrée **au Comité de programmation LEADER IV**, qui devrait être opérationnel au début de l'année 2009. Chaque commission a désigné un titulaire et un suppléant pour ces postes (ci-joint un tableau récapitulatif), afin de répondre aux règles du programme LEADER IV.

COMMISSIONS		1	2	3
Animateurs	Titulaire :	Claire ETINEAU	Louis GONZALES	Hubert FRANCES
	Suppléant :	Georges CAZES	Pierrette MOYEN	Philippe PAGES
Rapporteurs	Titulaire :	Sandrine GUERRAR	Robert LINAS	Gérard THIERCELIN
	Suppléant :	Gérard CASSAN	Alain FAU	René CHABOY
Polyvalents	Titulaire :	Denis FERTE	Claude De VESINS	Georges CAZES
	Suppléant :	Arlette ESPINOSA	Etienne POUSSOU	Alain FRAYSSE

- De même, les 3 animateurs des 3 commissions thématiques (suppléants « puisés » parmi les rapporteurs et polyvalents respectifs) représenteront le CDD **au sein du Comité territorial de Pilotage et de Concertation du PMQ**, instance locale de suivi de la mise en œuvre de la Convention territoriale du PMQ (distribuée en séance). Ce Comité devrait prochainement se réunir pour entériner une 1^{ère} programmation de la Convention territoriale du PMQ .

- La désignation des référents par thématiques coordonnées par le SM PMQ, devra être formalisée lors de la prochaine réunion ? (pour mémoire le tableau distribué en séance « Référents à désigner » est en pièce jointe, légèrement modifié)

3. Organisation du fonctionnement du CDD

Conformément au règlement intérieur réalisé en 2004 (ci-joint pour mémoire), qui nécessitera une légère actualisation à valider en plénière, il est rappelé les rôles, missions et organisation des commissions, équipe d'animation.

Le coordonnateur du CDD, Claude De Vesins, a proposé un mode d'organisation et de fréquence de réunion plus allégé, afin qu'il soit compatible avec les disponibilités de chacun :

- Principe d'une réunion par mois (le 1er jeudi de chaque mois si possible) du CDD, hors vacances scolaires et toutes réunions confondues. Horaire proposé 18h00-20h dans la salle du CLAIC à Caussade (si accord de la Commune).
- Chaque commission se réunit tous les 3 mois, élargie à l'ensemble du CDD, les membres des autres commissions étant invités comme auditeur. Ce qui n'empêche pas à des sous groupes de se constituer pour préparer, approfondir de sujets qui seront présentés en Commission.
- Une plénière du CDD, en tant que telle, 2 à 3 fois par an, uniquement si les 3 commissions se sont effectivement réunies depuis la précédente plénière.
- La commission d'animation se réunira autant que de besoin, de préférence après la réunion mensuelle (vers 21h), avec pause « auberge espagnole d'une 1/2heure.

M.Darbois a proposé que lors de la 1^{ère} réunion des 3 commissions, les chargés de missions du SM PMQ en charge des thématiques évoquées dans ces commissions, viennent présenter synthétiquement ce qui a été fait jusqu'à présent et les perspectives.

Suite à ces principes le Planning prévisionnel pour fin 2008 et année 2009 serait le suivant :

- 11/12/08 : Commission 1 « Aménagement de l'espace-environnement » + commission animation vers 21h (auberge espagnole entre 20h et 21h)
- 08/01/09 : Commission 2 « Habitat- vie sociale –culture »
- 05 /02/09 : Commission 3 « développement économique durable » + commission animation vers 21h (auberge espagnole entre 20h et 21h)
- 05/03/08 : Plénière du CDD pour faire le point etc..
- 02/04/09 : Commission 1 »+ commission animation vers 21h (auberge espagnole entre 20h et 21h)
- 14/05/09 : Commission 2 (car le 07/05 veille de WE prolongé ?)
- 04/06/09 : Commission 3 »+ commission animation vers 21h (auberge espagnole entre 20h et 21h)
- 02/07/09 : Plénière CDD
- Pause estivale ?
- 03/09/09 : Commission 1 »+ commission animation vers 21h (auberge espagnole entre 20h et 21h)
- 01/10/09 : Commission 2
- 05/11/09 : Commission 3 »+ commission animation vers 21h (auberge espagnole entre 20h et 21h)
- 03/12/09 : Plénière CDD (Bilan de l'année ..)

4. Communication interne et institutionnelle

Quelques idées ont été émises sur ce sujet qui nécessiteront d'être retravaillées par la suite :

- Relancer l'usage par le CDD du site internet du PMQ qui permet facilement d'écrire des articles... (rappel de l'adresse : www.midi-quercy.fr): voir éventuellement une séance de formation avec le prestataire du site (M.Biscontin) auprès d'un groupe du CDD motivé sur ce sujet.

- Utiliser au maximum le courriel pour échanger, convoquer aux réunions,... (quasiment tous les membres du CDD ont une adresse électronique)
- Le groupe mixte (SM PMQ et CDD) communication institutionnelle doit être transversale et donc des représentants des 3 commissions thématiques devraient y être désignés.